

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la requête du sieur Angelroth.

MESSIEURS,

Le sieur George-André Angelroth, né à Hochstaedt (duché de Saxe-Weimar), le 7 août 1797, habite la Belgique depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1819, époque à laquelle il s'est engagé comme musicien-gagiste, dans la 16<sup>e</sup> division; il fut nommé chef de musique le 16 août 1824, et il continua de faire partie de l'armée des Pays-Bas jusqu'au moment de la révolution; il prit alors service dans l'armée belge qu'il quitta le 1<sup>er</sup> octobre 1834.

Le pétitionnaire a épousé en 1827 une belge, qui l'a rendu père de trois enfants nés en Belgique; il est aujourd'hui directeur de l'école communale de musique de Namur, et sa conduite morale et politique ne laissent rien à désirer.

Les autorités consultées appuient sa demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Pour le Président,*

**EUG. DE SMET.**

---